

<p><i>Date de création : 11.08.2022</i> <i>Validée par : JDO & YRO</i></p>	 <p>Aperia Solutions</p>	<p><i>Dernière mise à jour : 11/08/2022</i> <i>Version : V1</i></p>
<p><i>Emetteur : Yves ROMAIN</i></p>		<p><i>Diffusé par : Jérémie DOLE</i></p>

Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau BO HOV Encadrant (RECYCLAGE)

Durée : 10.5 heures



Public :



Cette formation s'adresse à tous collaborateurs non-électricien dont les activités les amènent à évoluer à proximité d'installations électriques en très basse tension (de 0 à 50 volts), en basse tension (de 50 à 1000 Volts) et en haute tension (au-delà de 1000 Volts) sans pour autant agir sur un organe électrique.

L'ensemble des opérations étant d'ordre « non-électrique ».

Elle permet d'acquérir les éléments leur permettant de se prémunir du risque électrique par une analyse du risque dans l'environnement.

L'ensemble des opérations étant des tâches « non-électrique ».

Elle permet d'acquérir les éléments leur permettant de se prémunir du risque électrique par une analyse du risque dans l'environnement.

1. Thématiques théoriques



- Module R1 – Thèmes communs recyclage, retour d'expérience
- Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles*
Pratiques professionnelles*

2. Thèmes communs



- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Évaluation du risque électrique



Prérequis :

Il est conseillé de connaître les fondamentaux de l'électricité.

Posséder une habilitation B0-H0V (encadrant) de moins de 3 ans, de la norme NFC-18510.

Aucun autre prérequis, hormis celui de posséder une maîtrise de la langue française.

- *Module R2 – Recyclage, thèmes spécifiques B0 H0 H0V (exécutant et chargé de chantier)*
- *Habilitation indice 0 : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention.*
- *Documents : type et utilisation (pour chargé de chantier uniquement).*
- *Protection collective : mesures, équipements et signalisation.*
- *Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre.*
- *Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques,*



Public :

Cette formation s'adresse à tous collaborateurs non-électricien dont les activités les amènent à évoluer à proximité d'installations électriques en très basse tension (de 0 à 50 volts), en basse tension (de 50 à 1000 Volts et en haute tension (au-delà de 1000 Volts) sans pour autant agir sur un organe électrique.

L'ensemble des opérations étant d'ordre « non-électrique ».

Elle permet d'acquérir les éléments leurs permettant de se prémunir du risque électrique par une analyse du risque dans l'environnement.

L'ensemble des opérations étant des tâches « non-électrique ».

Elle permet d'acquérir les éléments leurs permettant de se prémunir du risque électrique par une analyse du risque dans l'environnement.

Conditions de réussite :

Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :

- *D'avoir suivi la formation sur les 10.5 heures consécutives,*
- *D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs formatifs et à l'épreuve sommative,*
- *D'avoir réussi les épreuves de mises en pratique.*





Méthode pédagogique :

Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010

- Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail
- NORME NFC18-510 (Janvier 2012)
- Documents INRS (ED6127 et ED6187)
- Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique.
- La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres.



Moyens pédagogiques :

- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board, plateforme en ligne).
- Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510.
- Des maquettes pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuel sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).





Objectifs :

- Nommer les acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction).
- Citer les documents applicables et les utiliser (autorisation de travail, certificat pour tiers...).
- Connaître les limites de l'habilitation indice 0 (autorisations et interdits) et évaluer les risques dans ces limites.
- Mettre en place et organiser la zone de travail, assurer la surveillance du chantier.
- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation ou d'un ouvrage (armoire, local, sur un chantier ou en champ libre), savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique.
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques).
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès, suivant le cas, du chargé de :
 - chantier,
 - travaux,
 - exploitation électrique,
 - consignation, ou de son employeur.
- Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique.

Effectif :



- De 2 à 10 personnes.



Accessibilité :

- Aperiasolutions s'engage à favoriser l'accès aux locaux pour tous et pour toutes.



Lieu de formation :

Inter-entreprises

Dans nos locaux.

Adresse : 109 impasse Thales 31620 BOULOC

Intra-entreprise :

Dans vos locaux

